



AVIS DE RECRUTEMENT

Les déplacements forcés au niveau mondial sont sans doute le défi humanitaire et de développement déterminants de cette génération. Le nombre de personnes déplacées continue d'augmenter. Les guerres, le conflit, et la persécution avaient déplacé de force un total cumulatif de 59,5 millions de personnes – 19,5 millions de réfugiés et de chercheurs d'asile et 38,2 millions de personnes déplacées (IDP) - à fin 2014. Selon le rapport du Groupe de la Banque mondiale de novembre 2015, les déplacements forcés restent en grande partie concentrés dans les pays en voie de développement, particulièrement en Afrique, au Moyen-Orient, et en Asie du sud.

Le projet est aligné sur la Stratégie de partenariat des pays (CPS) AF14-17 de la Banque pour Djibouti qui repose sur deux piliers : (i) réduction de la vulnérabilité ; et (ii) renforcer l'environnement des entreprises. Le Projet de Réponse en Développement aux Impacts liés aux Déplacements (DRDIP) met l'accent sur le premier pilier de la CPS en augmentant l'accès aux services sociaux de base et les possibilités économiques pour les communautés pauvres et le renforcement de la gouvernance locale dans les zones rurales et urbaines défavorisées.

COMPOSANTE DU PROJET

Les composantes du projet sont:

Composante 1: Investissements socioéconomiques

La composante fournira des fonds d'investissement qui, avec les contributions des communautés, aideront à étendre et améliorer les prestations de services, renforceront l'infrastructure pour le développement local, et réduiront la dégradation environnementale. Les investissements seront identifiés, classés par ordre de priorité, mis en œuvre et contrôlés par les communautés bénéficiaires avec un conseil technique adapté.

Composante 2: Gestion durable de l'environnement

La composante tentera de réduire la dégradation environnementale et la perte de végétation, et explorera des sources alternatives pour répondre aux besoins en énergie des communautés d'accueil et des réfugiés.

Composante 3: Programme de moyens de subsistance durables

La composante aidera le développement et l'expansion des moyens de subsistance traditionnels et non-traditionnels des pauvres et des ménages vulnérables pour créer des biens et revenus productifs.

Composante 4: Gestion du projet, y compris suivi et évaluation.

Les activités étant multisectorielles, il est nécessaire d'avoir une bonne coordination.

Afin de mener à bien ce projet, l'ADDS doit constituer une équipe permettant de réaliser les activités et par conséquent recrute :

I) Poste : Ingénieur en infrastructures (relance)

Lieu d'affectation: DJIBOUTI VILLE

Durée de contrat : 1 (un) an renouvelable selon la performance et la durée du projet et travaillera à plein temps de 7heures à 14heures durant les horaires de travail réglementaire.

- Responsabilité de l'Ingénieur en infrastructures:

Sous la supervision directe du Coordinateur du projet et de manière générale, il sera chargé de :

- assister le Coordinateur dans l'établissement du calendrier d'activités du projet dans le cadre du programme général de l'agence.
- maintenir un tableau de bord de passation des marchés de travaux et des équipements.
- établir les rapports d'avancement périodique et Ad hoc du projet.
- en collaboration avec le Coordinateur, coordonner avec l'ensemble des services liés aux activités d'infrastructures du projet

a. Tâches dans la préparation des études

La préparation des dossiers de consultation des entreprises pour les travaux de construction, comprenant :

○ LES PIECES ECRITES

- devis descriptifs détaillés des travaux de construction ;
- cahier des prescriptions techniques particulières ;
- devis quantitatif estimatif ;
- cahier des conditions d'appels d'offres ;
- planning indicatif des travaux.

○ LES PIECES GRAPHIQUES

- plan de situation
- plan des bâtiments (ou autres ouvrages) à construire
- coupes et façades
- détails de construction
- détails de construction B.A (armature)
- plans d'électricité
- plan de V.R.D. et aménagements extérieurs
- plans d'installation du mobilier
- plans d'exécution des assemblages de charpente

b. Supervision des travaux

Le consultant assurera en collaboration avec les services compétents des autres départements, et les bureaux d'études, la supervision technique de l'exécution des travaux de construction pour l'ensemble du projet. Il s'agit de :

- surveillance des chantiers ;
- contrôle de l'exécution des spécifications techniques et des cahiers des charges ;
- vérification des factures et des décomptes, dus aux entreprises ;
- établissement des ordres de paiement ;
- préparation des ordres de service ;
- réception des ouvrages.

- Profil de l'Ingénieur:

Le consultant doit :

- être de nationalité djiboutienne ;
- être titulaire d'un diplôme d'ingénieur (ou équivalent) en génie civil (minimum Bac+5);
- avoir au moins cinq (5) ans d'expérience de travaux de génie civil de préférence dans le cadre des projets financés par les bailleurs de fonds ;
- avoir autant que possible une connaissance des procédures de la Banque Mondiale en matière de gestion des projets, de passation des marchés et de gestion des contrats ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle en français (l'anglais étant un atout supplémentaire) ;
- être capable de travailler en équipe.

II) Poste : Technicien Supérieur en génie civil pour chaque localité

Lieu d'affectation:

- Djibouti ville
- Ali Adde
- Obock
- Holl Holl

Durée de contrat : 1 (un) an renouvelable selon la performance et la durée du projet et travaillera à plein temps de 7heures à 14heures durant les horaires de travail réglementaire.

• Responsabilité du Technicien

Sous la supervision directe de l'ingénieur en infrastructures, le consultant assure :

a. Nature des prestations

- la surveillance permanente des travaux conformément aux projets d'exécution approuvés par l'ingénieur en infrastructures ;
- la vérification de la bonne réalisation des travaux en conformité avec les dispositions de détails des plans d'exécution approuvés, des plans contractuels et des spécifications techniques. Vérification de la qualité des matériaux et de leur mise en œuvre ;
- la tenue d'un carnet de constat de mesures des travaux réalisés et la présentation des attachements périodiques à l'ingénieur en infrastructures ;
- les réceptions géométriques et qualitatives des différents corps d'état pendant les différentes phases de l'exécution ainsi que la vérification de l'exactitude des dimensions figurant sur les projets approuvés ;
- la tenue des journaux de chantier ;
- la préparation et la proposition à l'ingénieur en infrastructures des modifications et/ou ajouts à apporter éventuellement en cours des travaux ;
- la proposition à la décision de l'ingénieur en infrastructures des essais de matériaux ;
- le contrôle par contre expertise :
 - des caractéristiques des matériaux utilisés et de leur conformité avec les normes présentes pour le ciment, les agrégats pour béton, l'acier, la peinture, etc.)
 - de la mise en œuvre des matériaux et de l'exécution des travaux.
- l'établissement et la soumission à l'ingénieur en infrastructures des bilans matière afin de les comparer aux quantités prévues dans les marchés des entreprises ;
- le suivi des plannings prévisionnels de toutes les phases de réalisation des travaux y compris les travaux de préparation des sites dont le déplacement éventuel des réseaux, la libération des emprises, etc. dans le respect des délais et des coûts prévus ;
- le suivi qualitatif et quantitatif du personnel mis en place par les entreprises titulaires des travaux conformément à celui prévu dans leur offre ;
- la participation aux réceptions provisoires ;

b. Mesures environnementales et sociales

- le suivi du respect des documents de gestion environnementale et sociale avant le démarrage des travaux ;
- Le suivi du respect des clauses de sauvegarde environnementale et sociale pendant et après les travaux.

c. En fin des travaux

- la compilation des documents suivants :
 - pièces administratives d'exécution : marchés et avenants éventuels (travaux et contrôle des travaux), ordres de service, journaux de chantier, procès verbaux de réunions de chantier et de réception ;
 - constat s de mesures ;
 - plans d'exécution des ouvrages (PEO) approuvés par l'ingénieur en infrastructures ;
- résultats d'essais de conformité, feuilles d'essais de laboratoire (minutes d'essais).

- **Profil du Technicien:**

Le consultant doit :

- être de nationalité djiboutienne ;
- avoir au moins un diplôme de technicien supérieur en génie civil ;
- avoir une expérience d'au moins 5 ans en contrôle et surveillance des travaux de bâtiment, de béton armé, de charpentes et structures métalliques ;
- avoir une bonne connaissance des spécifications réglementaires et des normes relatives aux fournitures, à la fabrication et à la mise en œuvre des matériaux ;
- être familiarisé avec les essais de laboratoire ;
- être en mesure d'établir des plans ou croquis d'ouvrage et de contrôler tous les documents du projet.

- **Mode de sélection**

La sélection des candidats se fera en deux temps :

- La présélection sur dossier.
- L'entretien avec les candidats retenus.

- **Constitution du dossier**

- lettre de motivation
- CV détaillé
- copie des diplômes

Les Termes de Références peuvent être retirés à l'adresse suivante :

Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS)
Avenue Djama Elabeh - BP 4298
Tél : 35 86 55 – Fax : 35 71 84
E-mail : direction@adds.dj ou h.habdoukarim@yahoo.fr

Le dossier de candidature est à déposer à l'adresse ci-dessus, au plus tard le Jeudi 06 Avril 2017 à 12h00